

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 13 - INT - 122

Déposé le : 23.04.13

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : **trois mois**.*

Titre de l'interpellation

L'avenir des Carrières d'Arvel est-il en mains du Conseil d'Etat ?

Texte déposé

Les Carrières d'Arvel situées sur la commune de Villeneuve, ont depuis un certain temps des soucis juridiques avec des opposants toujours plus virulents, qui font traîner les procédures sans aucun élément nouveau et significatif qui soit en mesure de contrer les mesures de sécurisation du site.

Les recours successifs d'Helvetia Nostra et consorts, n'amènent rien de bon et de plus cela devient extrêmement dangereux de jouer avec l'aspect sécuritaire de l'exploitation future des Carrières d'Arvel.

Effectivement, l'extension du site d'exploitation est indispensable à la réalisation en toute sécurité des mesures de modelage final du site d'extraction. Trois dièdres sont sur le point de s'effondrer, si rien n'est entrepris dans les meilleurs délais. La commune de Villeneuve territoriale ainsi que la commune de Noville propriétaire, sont préoccupées par une éventuelle part de responsabilité en cas de catastrophe majeure.

Il faut relever encore que 35 employés travaillent actuellement sur le site et que si rien n'est entrepris, il y a de forte chance qu'à terme il y ait des licenciements.

Les Carrières d'Arvel auraient pu aboutir à des conciliations avec Pro Natura et la Fondation Suisse pour la Protection et l'Aménagement du Paysage, mais en revanche ce n'est pas le cas pour Helvetia Nostra qui avec ses recours redondants n'apporte aucun élément nouveau.

Notre région et notre pays ont besoin de matériaux pour entretenir les routes et les voies de chemins de fer.

En Suisse il n'existe plus qu'une dizaine de carrière de roche dure et le Conseil Fédéral en est bien conscient puisqu'il a signé le 12 décembre 2008 un addenda au plan sectoriel des transports affirmant que les Carrières d'Arvel étaient d'importance nationale.

Suite à ce qui précède, je me permets de poser quelques questions au Conseil d'Etat.

1. Qu'en est-il aujourd'hui de l'avancement du permis d'exploiter du Châble du midi ?
2. Le Conseil d'Etat est-il conscient de l'importance des Carrières d'Arvel sur son territoire ?
3. Si un événement tel un éboulement se produisait, est-ce que les deux communes

pourraient être tenues pour responsables ?

4. Si un tel événement se produisait, envers qui se porteraient les responsabilités ?
5. Au vu des futures constructions importantes dans la région, tel l'Hôpital intercantonal à Rennaz, où iriez-vous chercher les matériaux de 1^{ère} qualité pour les fondations si les Carrières d'Arvel ne peuvent plus exploiter leur site ?
6. Quelle vision à long terme en matière d'approvisionnement de graviers a le Conseil d'Etat ?
7. Est-ce que l'approvisionnement de gravier de France est l'une des solutions ?
8. Quel serait l'impact pour le Canton si les Carrières d'Arvel devaient fermer leurs portes ?

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer +

Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Favrod Pierre-Alain

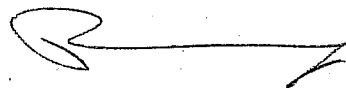
Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Lachat Patricia Dominique

Signature(s) :



Liste des députés signataires – état au 28 août 2012

Aellen Catherine	Chappuis Laurent	Epars Olivier
Ansermet Jacques	Cherbuin Amélie	Favez Jean-Michel
Apothélos Stéphanie	Chevalley Christine	Favrod Pierre-Alain
Attinger Doepper Claire	Chevalley Isabelle	Ferrari Yves
Aubert Mireille	Chollet Jean-Luc	Freymond Cantone Fabienne
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Marc	Gander Hugues
Ballif Laurent	Christen Jérôme	Genton Jean-Marc
Bally Alexis	Christin Dominique-Ella	Germain Philippe
Bendahan Samuel	Collet Michel	Glauser Alice
Berthoud Alexandre	Cornamusaz Philippe	Glauser Nicolas
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Golaz Florence
Blanc Mathieu	Cretegnny Gerald	Golaz Olivier
Bolay Guy-Philippe	Cretegnny Laurence	Grandjean Pierre
Bonny Dominique-Richard	Crottaz Brigitte	Grobéty Philippe
Borloz Frédéric	De Montmollin Martial	Grognuz Frédéric
Bory Marc-André	Debluë François	Guignard Pierre
Brélaz Daniel	Desmeules Michel	Haldy Jacques
Brélaz François	Despot Fabienne	Haury Jacques-André
Buffat Marc-Olivier	Devaud Grégory	Hurni Véronique
Buffat Michaël	Divorine Didier	Induni Valérie
Butera Sonya	Dolivo Jean-Michel	Jaquet-Berger Christiane
Cachin Jean-François	Ducommun Philippe	Jaquier Rémy
Calpini Christa	Dupontet Aline	Jobin Philippe
Capt Gloria	Durussel José	Jungclaus Delarze Suzanne
Chapalay Albert	Duvoisin Ginette	Kappeler Hans Rudolf

Epars Olivier
Favez Jean-Michel
Favrod Pierre-Alain
Ferrari Yves
Freymond Cantone Fabienne
Gander Hugues
Genton Jean-Marc
Germain Philippe
Glauser Alice
Glauser Nicolas
Golaz Florence
Golaz Olivier
Grandjean Pierre
Grobéty Philippe
Grognuz Frédéric
Guignard Pierre
Haldy Jacques
Haury Jacques-André
Hurni Véronique
Induni Valérie
Jaquet-Berger Christiane
Jaquier Rémy
Jobin Philippe
Jungclaus Delarze Suzanne
Kappeler Hans Rudolf

Liste des députés signataires – état au 28 août 2012

Kernen Olivier	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Kunze Christian	Oran Marc	Schobinger Bastien
Labouchère Catherine	Papilloud Anne	Schwaar Valérie
Lachat Patricia	Payot François	Schwab Claude
Luisier Christelle	Pernoud Pierre-André	Sonnay Eric
Mahaim Raphaël	Perrin Jacques	Sordet Jean-Marc
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Jean-Yves	Surer Jean-Marie
Manzini Pascale	Pillonel Cédric	Thuillard Jean-François
Marion Axel	Podio Sylvie	Tosato Oscar
Martinet Philippe	Probst Delphine	Treboux Maurice
Mattenberger Nicolas	Randin Philippe	Trolliet Daniel
Matter Claude	Rapaz Pierre-Yves	Tschopp Jean
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Uffer Filip
Meienberger Daniel	Renaud Michel	Vallat Patrick
Meldem Martine	Rey-Marion Alette	Venzelos Vassilis
Melly Serge	Rezso Stéphane	Voiblet Claude-Alain
Meyer Roxanne	Riesen Werner	Volet Pierre
Miéville Michel	Rochat Nicolas	Vuarnoz Annick
Modoux Philippe	Romano Myriam	Vuillemin Philippe
Mojon Gérard	Roulet Catherine	Weber-Jobé Monique
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Wehrli Laurent
Mossi Michele	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Neirynck Jacques	Ruch Daniel	Wyssa Claudine
Neyroud Maurice	Ruiz Rebecca	Yersin Jean-Robert
Nicolet Jacques	Rydlo Alexandre	Züger Eric